

1.

Débitrice: Restaurant du Pont Sàrl, Salavaux,

1585 Bellerive
2.

Déclaration de faillite: 23.03.2006
3.

Suspension de faillite: 07.04.2006
4.

Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 08.05.2006
5.

Avance de frais: CHF 4'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai sus-mentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.
6.

Remarques: (but: exploitation d'un café, d'un hôtel-restaurant, commerce de vins et service traiteur, cela aussi bien en Suisse qu'à l'étranger).

Office des faillites de Payerne-Avenches
1530 Payerne
(03348358)